Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02

au CSAD du 26 juin 2025

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSAD,

Comme chaque année, nous regrettons que ce CSAD se tienne pendant les épreuves du DNB pour lesquelles nos collègues du second degré sont convoqués pour la surveillance.

Nous ne pouvions débuter ce CSAD sans rendre hommage à notre collègue de Nogent, en Haute-Marne. Notre fédération adresse tout son soutien à la famille et aux proches de cette jeune AED, ainsi qu'à l'ensemble des personnels et des élèves de son collège.

A nouveau, un personnel d'éducation vient de trouver la mort en exerçant ses fonctions.

Ce drame inacceptable ne peut que confirmer le constat maintes fois répété que la protection de l'École publique et de ses personnels nécessite autre chose que des discours ou des mesures opportunistes ignorant les besoins réels de la population.

Concernant cette instance, nous déplorons de ne pas avoir reçu les propositions d'ajustements des postes classes et souhaitons vous alerter sur les situations des écoles d'Anizy-le-Grand, d'Etreillers, Ramon de Soissons et Chamouille.

Les dotations des collèges de La Capelle, Villeneuve-Saint-Germain, Gérard Philipe de Soissons, Bohain qui perd des heures en SEGPA, sont toujours insuffisantes. Lors d'audiences ou par courriers, les enseignants ont exprimé leur très vive inquiétude mais force est de constater que les réponses les laissent désabusés. Les enseignants du collège Saint-Just, avec l'appui du chef d'établissement, vous ont adressé un courrier pour demander un demi-poste d'AED supplémentaire sur les 11 créés dans notre académie – en vain.

Pour le premier degré, l'Aisne se verra doter, à la rentrée de seulement 2 postes supplémentaires de remplaçants alors que le rapport de la commission des finances du Sénat, publié le 12 juin 2025, alerte sur un vivier de remplaçants insuffisant et estime qu'il est urgent de procéder à une hausse de leur nombre. Même en cette période de météo clémente, la tension ne quitte pas le dispositif. La preuve en est qu'il est demandé aux directeurs de remplacer les stagiaires qui passent le concours. C'est inacceptable et cela témoigne du manque de reconnaissance qui est accordé à la fonction de direction.

Comment ne pas faire le lien entre des conditions de travail toujours plus difficiles, notamment avec des classes surchargées ou accueillant de plus en plus d'élèves à besoins éducatifs particuliers.

L'école manque cruellement de personnels sous statut pour enseigner, encadrer, protéger, écouter, dialoguer, soigner et souvent tenter de ramener à la raison d'une part une génération d'élèves de plus en plus soumise à la violence de certains contenus sur les réseaux sociaux et dans les jeux vidéo et, d'autre part, des publics de plus en plus difficiles et / ou à besoins éducatifs particuliers dont les familles revendiquent des dispositifs individualisés alors que leurs enfants sont scolarisés dans des classes surchargées -mettant de fait les personnels dans des situations intenables et délétères pour leur santé mentale et physique. Dans le même temps, des préconisations médicales ne sont pas respectées et des demandes de temps-partiels refusées ce qui amènent nos collègues à s'arrêter.

Des moyens, il y en a, mais pas pour l'Education Nationale...

Ils servent à financer une nouvelle refonte des programmes du cycle 3 et cycles 4 à partir de septembre 2025 entraînant l'obligation de renouveler les manuels scolaires – refonte rejetée par les enseignants qui, non consultés, n'en voient pas l'utilité.

Ils servent aussi à faire la guerre, à armer des pays et pour cela on trouve facilement 413 milliards d'euros pour le ministère des Armées !

La situation des collègues de technologie, pour la 3° année consécutive, est toujours source d'inquiétudes et de stress pour les personnels.

Rien ne s'arrange non plus du côté des mutations pour les collègues néo titulaires : leur première affectation est souvent éloignée de leur lieu de résidence obligeant à un déménagement entraînant des frais conséquents et parfois incommensurables pour un salaire de débutant.

Les documents de préparation confirment la diminution de la dotation pour les collèges de Bohain et de Wassigny et le ré-abondement de 10 heures, suite à la grève des collègues de Gérard Philipe sur les 15 heures supprimées prévues. Ces décisions ne prennent pas en compte la difficulté voire l'impossibilité pour ces établissements et d'autres aussi de maintenir les conditions de travail acceptables en raison notamment de l'obligation des groupes de niveau à moyens constants l'an passé et diminués cette année. Ainsi à Bohain en REP +, il y aura bien 4 classes de 5° mais seulement 3 groupes en anglais et 2 heures en moins en SEGPA.

Le document présente également 11 situations d'établissement « à suivre ». Que veut dire cette appellation ? Ces établissements risquent-ils des ajustements défavorables après juillet 2025 bouleversant potentiellement les postes et les services ? Le collège de Villeneuve-Saint-Germain ne fait pas partie de cette liste alors que les effectifs sont toujours très élevés sur tous les niveaux – sans parler des problèmes de gouvernance connus de vos services jusqu'au rectorat. Pour conclure, ce document illustre bien le manque de dotation pour notre département pourtant toujours frappé par les difficultés socio-économiques des familles.

Tout ceci montre que c'est toujours **la logique comptable qui prévaut sur la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves** ainsi que sur **les conditions de travail** des personnels, enseignants, AESH et AED qui **continuent de se dégrader.**

Et ce ne sont rien d'autre que les conditions de travail et d'enseignement qui participent à la perte de sens, **découragent les personnels en poste, génèrent du mal-être jusqu'au *burn out* pour**

certains et démotivent les étudiants à embrasser la profession. Et ce ne sont pas les mesures gouvernementales, l'attaque de nos statuts, la mise en place de réformes et la baisse de nos revenus en cas de CMO avec 90% de traitement qui vont attirer de nouveaux candidats au concours.

Et que dire de la décision de Madame la Ministre qui décide d'une minute de silence en hommage à notre collègue assassinée à midi soit au moment même où la sonnerie retentit dans la grande majorité des établissements ? Est-il possible d'ignorer à ce point le fonctionnement des établissements ?

Pour toutes ces raisons, la FNEC FP-FO n'accepte pas la rentrée qui se prépare et revendique :

- Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut et pour ouvrir des classes partout où cela est nécessaire ;
- Le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le ré-abondement de celles-ci, la titularisation ou la stagiairisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- La création de postes de remplaçants pour que chaque enseignant absent soit remplacé ;
- Le retrait de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive et de la réforme du « choc des savoirs » ;
- Les créations de postes spécialisés, de PsyEN, d'AESH, d'AED nécessaires à la prise en charge de tous les élèves en difficulté ou en situation de handicap, l'abandon des PIAL (et de la mise en place des PAS) et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée sans moyen ;
- L'augmentation des décharges de direction pour toutes les écoles ; pas une école sans décharge hebdomadaire ;
- L'abandon des formations en constellations et des évaluations d'école ;
- L'abrogation du Bac Blanquer, de Parcoursup et le retour à un bac aux épreuves nationales, ponctuelles et anonymes ;
- L'abrogation de la réforme de la voie professionnelle ;
- L'abrogation de la réforme des retraites ;
- L'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation significative du point d'indice (au moins 10% tout de suite et le rattrapage des 28,6% perdus depuis 2000) et l'abandon du PACTE.